

**DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne**

Séance du 19 Avril 2016

Délibération n°28 – 2016 relative à l'Élection du Vice-président délégué en charge de la révision du projet immobilier rémois et du développement durable

VU l'article 9 des statuts de l'URCA,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne a procédé à l'élection de :

-Monsieur François MANCEBO, vice-président délégué en charge de la révision du projet immobilier rémois et du développement durable

Membres avant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	27
Membres en exercice	36	Membres représentés	6
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	6		

Décompte des suffrages

Votants	32	Pour	23	Contre	5	Abstentions	4
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée



Visa du Président
Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 27-04-2016

Document mis en ligne le : 27-04-2016